



AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Vignobles

CHAMPAGNE ARDENNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 552 du 31 mai 2006 - 2 pages

Stades

Le mois de mai s'achève avec la persistance peu commune à cette époque des conditions fraîches et pluvieuses.

Malgré cela, le développement végétatif se poursuit assez régulièrement avec en moyenne une acquisition de deux feuilles par semaine. Le stade actuel, correspond à celui de la moyenne des 10 dernières années pour les trois cépages confondus.

Stades moyens observés :

Chardonnays: 17 "10 feuilles étalées, boutons floraux séparés", quelques stades en début 18 "11 à 12 feuilles étalées" en situations précoces

Pinots noirs : 16 "8 à 9 feuilles étalées" à 17 "10 feuilles étalées, boutons floraux séparés"

Pinots meuniers : fin du stade 15 (7 feuilles étalées) à 16 (8ème feuille étalée).

encore, mais les inflorescences affichent une courbure typique). Rappelons que ces foyers primaires ont pour origine les fortes précipitations orageuses de la période 5-8 mai.

Les températures moyennes journalières actuelles ne favorisent pas de rapides incubations, pas plus que des sporulations très actives. Les taches apparaissant actuellement proviennent des contaminations du 16 au 19 mai.

Dernières contaminations relevées par le modèle Milvit :

date (intensité) secteur sorties de taches

24 mai	faible localisée	4 juin
25 mai	faible à moy généralisée	5 juin
26 mai	faible localisée	6 juin
27 mai	faible localisée	7 juin

(dates de sorties indicatives en fonction des prévisions météo). De nouvelles précipitations sont encore annoncées pour les prochains jours.

■ **Nos conseils** : le risque mildiou demeure globalement élevé et s'inscrit à la hausse du fait bien évidemment des conditions climatiques et de l'acquisition des stades sensibles de la vigne (relative proximité de la floraison). La protection doit être sans faille en tous secteurs. Il est important, de bien repérer la présence de taches ou petits foyers pouvant s'exprimer à l'issue des contaminations à répétition du 16 au 21 mai, attention les sporulations sont actuellement assez peu visibles. Pour le prochain renouvellement (en général 3ème traitement), resserrer le délai de 2 jours (soit 10 jours pour un pénétrant, 12 jours maxi pour un systémique). En cas d'orages annoncés à proximité de la date prévue de renouvellement, anticiper d'une journée.

Cas particuliers des foyers spécifiques déclarés dans l'Aube : gestion parcelle à parcelle, ne pas excéder 8 à 10 jours suivant la type de produits (ne pas utiliser de QoI dans ces situations).

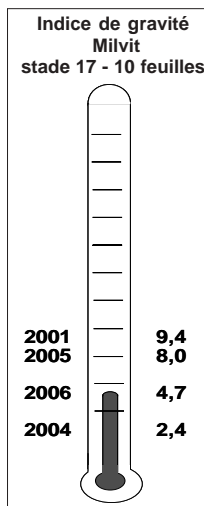
Thermomètre Milvit
Rappel : cette valeur moyenne est un indicateur de tendance globale, il ne reflète

Fin du concours mildiou, merci aux participants !

Mildiou

La succession des épisodes pluvieux enregistrés du 5 mai jusqu'à présent, à la répartition plus ou moins aléatoire sur l'ensemble du vignoble est bien entendu favorable globalement à l'installation de la maladie. Pour information (source CIVC), pour cette période les cumuls de pluies varient de 55 à 136 mm suivant les postes météorologiques (localement, hors stations des quantités encore supérieures sont probables du fait d'orages très localisés notamment dans l'Aube).

Par rapport à notre dernier bulletin, et à la veille de la fermeture du concours mildiou, de nouvelles taches ont été détectées dans la plupart des régions. Cependant, pour quelques secteurs aucune tache n'est encore signalée (Epernay, Grande Vallée de Marne, Verzenay, Ardre,...). A l'inverse, la présence des premiers foyers cités la semaine dernière dans l'Aube, notamment à Bligny, Merrey sur Arce et Celles sur Ource sont particulièrement agressifs (1 à 30 taches/cep à l'échelle parcellaire), dans ces situations les inflorescences sont parfois également touchées par le mildiou (le rot gris ne s'exprime pas



Mildiou

Risque toujours élevé, maintenir une protection soignée

Oïdium

Début de la protection pour les parcelles au stade 10 feuilles

Tordeuses

Fin des vols, faible pression Observer les glomérules à partir du 6 juin

DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2 esplanade Roland Garros - BP 234
51686 Reims Cedex 2
Tel: 03.26.77.36.40
Fax: 03.26.77.36.74
E-mail: srpv.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne Ardenne
Directeur gérant : M. COLLOT
Publication périodique C.P.P.A.P n°0905 B 05574
ISSN n°0996-9861
Tarifs : Courrier 79 euro
Fax 75 euro Mail 74 euro
Diffusion en collaboration avec la FREDONCA (Art. L252-1 à L252-5 du Code Rural)

pas toutes les situations locales.

Oïdium

Les premiers symptômes foliaires ont été observés la semaine dernière (CIVC) en parcelles et coteaux sensibles (Avize, Oger, ...). Actuellement les conditions climatiques ne sont pas très favorables au développement du mycélium. De même, pour nos observations en situations non traitées et très sensibles, la dynamique d'évolution sur feuilles est encore très faible à ce jour.

■ **Nos conseils :** *A présent, toutes les parcelles qui ont atteint le stade 17 doivent être sous protection anti-oïdium. Soigner la qualité de pulvérisation.*

Brenner

Aucun symptôme n'est encore signalé en parcelles sensibles de l'Aube, les premières taches devraient être visibles début juin. Maintenir la protection en parcelles concernées avec un anti-mildiou (ou anti-oïdium) homologué brenner.

Pyrales

La pression exercée par ce ravageur est apparue encore très limitée au cours de ce printemps. Les parcelles approchant et surtout dépassant le seuil d'intervention (80 de ceps occupés par au moins une chenille) ont été très rares. Actuellement, les chenilles les plus âgées se nidifient dans les feuilles et sont moins sensibles aux insecticides.

■ **Nos conseils :** *dans la presque totalité des cas, aucune intervention n'a été nécessaire. Les rares traitements ciblés ont dû être*

réalisés.

Tordeuses

Le vol des tordeuses est à présent en nette diminution, il touche à sa fin pour la cochylys. Même tendance pour l'eudémis (en secteurs réellement concernés), la fin de vol est cependant plus progressive pour cette espèce. L'activité de ponte est également achevée pour la cochylys et l'eudémis, la majorité des éclosions sont réalisées (quelques rares oeufs sont en fin d'incubation). Globalement, sur le plan quantitatif les dépôts d'oeufs ont été très limités, peu de glomérules sont attendus. Les premiers glomérules (2 à 3 boutons floraux accolés et réunis par un fil tissé par la chenille) devraient être observables à partir du début et surtout en milieu de semaine prochaine (6-7 juin).

■ **Nos conseils :** *contrôler en priorité les parcelles et secteurs habituellement sensibles aux tordeuses et les sites protégés sous confusion sexuelle. Le seuil d'intervention correspond à 30 glomérules pour 100 grappes (glomérules avec chenille vivante). Très peu d'interventions devraient être nécessaires.*

Autres ravageurs en bref

Acariens rouges :

Les parcelles concernées par des infestations de début de saison, ne le sont pratiquement plus (ou très rarement) du fait d'une dilution des larves et des adultes dans le feuillage et surtout l'activité très utile des typhlodromes.

Cicadelles des grillures :

Depuis deux semaines, les premiers adultes de cicadelles vertes (grillures) sont visibles. Elles sont très discrètes et bien sûr pas favorisées par les conditions climatiques actuelles.

Escargots :

Localement, des feuilles rongées par des escargots (de type bourgogne et/ou petits jaunes) sont observés sur la commune d'Essoyes plusieurs parcelles sont concernées. La méthode de lutte la plus appropriée et respectueuse de l'environnement demeure le ramassage des gastéropodes.

Le point sur...

la lutte curative contre la première génération de tordeuses

Contre les chenilles issues du premier vol de tordeuses de la grappe, un traitement curatif ne se justifie que si le seuil de 30 glomérules pour 100 grappes avec chenilles vivantes est atteint.

Des dégâts quantitatifs

Quand l'infestation est faible ou moyenne, les dégâts n'ont aucune conséquence sur la vendange en raison d'un phénomène de compensation de la vigne. Ce phénomène a été vérifié dans de nombreux essais.

Le seuil d'intervention retenu en Champagne est de 30 glomérules pour 100 grappes avec chenilles vivantes. Soulignons que ce seuil est bien inférieur au seuil de nuisibilité réelle des tordeuses.

Pas de risque accru de botrytis

S'il est indiscutable que les attaques de tordeuses de deuxième génération favorisent le botrytis, la première génération en revanche n'accroît pas le risque de pourriture. Il est même fréquent de noter un effet défavorisant sur le botrytis, par un «éclaircissage» des grappes. Rappelons qu'il n'a jamais été vérifié en Champagne que la lutte contre la pre-

mière génération conduisait à limiter les populations de deuxième génération.

Contrôle des infestations

Il s'agit d'observer les glomérules. Un glomérule est un assemblage de plusieurs boutons floraux, maintenus «collés» ensemble grâce à un fil tissé par la chenille. Celle-ci se trouve à l'intérieur d'un des boutons floraux.

La période optimale de contrôle vous est indiquée par nos Avertissements. Observez 50 grappes au hasard sur des ceps différents. Noter le nombre de glomérules. Si vous dénombrez au moins 15 glomérules sur 50 grappes, le seuil est atteint et vous devez intervenir rapidement.

Cas particulier des parcelles sous confusion sexuelle

Dans ces parcelles, un contrôle similaire est recommandé. Le seuil de traitement (pour une éventuelle intervention de rattrapage) est identique: 30 glomérules pour 100 grappes. Sur les parcelles qui n'atteignent pas ce seuil, mais qui dépassent 10 glomérules pour 100 grappes, un comptage devra être effectué en deuxième génération.

Deux stratégies d'intervention

Le principe est de traiter dès que le seuil est atteint, et sur des glomérules de petite taille. Plus on attend, moins les insecticides sont efficaces. Dans ce cadre, deux stratégies vous sont proposées:

■ pour les **viticulteurs habitués aux observations**, ou **accompagnés d'un technicien** (qui peut les aider pour les comptages): l'observation est réalisée sur de jeunes glomérules. Dans cette stratégie, on utilise un **produit RCI** (Cascade, Fuoro) ou **inhibiteur de l'influx nerveux** (Steward, Explicit) peu toxique pour l'applicateur et les typhlodromes (Mémo 2006 p°23). Attention cependant à être réactif, car la période optimale pour cette intervention est assez étroite.

■ pour les **viticulteurs moins habitués à réaliser les observations**: le comptage se fera un peu plus tard, quand les glomérules seront plus gros et bien visibles. En cas de dépassement de seuil, il faudra alors recourir à un produit curatif (Mémo 2006 p°27), qui peut être toxique pour l'applicateur ou les typhlodromes et de surcroît moins efficace.